

PLAN D'ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

RURALITE, AGRICULTURE, TERRITOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR... MAINTENANT !

OBJECTIFS STRATEGIQUES	AXES THEMATIQUES	ACTIONS DU PAT	MONTANT PREVISIONNEL DES ACTIONS	MONTANT DRAAF DEMANDE	AUTRE COFINANCEMENT
Favoriser une agriculture de proximité et connectée au territoire	« Mangeons local en Sud Alsace »	1.1. Organisation d'un Forum professionnel de mise en relation des acteurs de l'alimentation	18 000€	12 600€	4 050€ <i>(Co-portage avec 3 autres collectivités du Sud-Alsace)</i>
	Emergence de partenariats locaux	1.2. Développement des débouchés de produits locaux au sein des commerces de proximité / lieux multiservices	11 580€	0€	0€
		1.3. Soutien aux outils de transformation locaux	500€	0€	0€
	Développement du local en restauration collective	1. 4. Accompagnement à l'approvisionnement local, durable et de qualité à destination de la restauration collective	16 385€	11 470€	0€
	Bien manger pour tous	1.5 Initiation de partenariat pour l'organisation d'ateliers de cuisine des produits locaux en faveur notamment des personnes en situation de précarité	4 350€	3 045€	0€

		1.6. Développement de partenariats entre producteurs et acteurs de l'aide alimentaire	7 440€	5 208€	0€
Accompagner les acteurs vers des modes de production ou des cultures permettant la protection des ressources naturelles	Développement de filières bénéfiques pour la ressource en eau	2.1. Développement d'une micro-filière céréalière locale : « <i>Epis d'hier pour demain</i> »	77 880€	10 416€	40 000€ <i>LEADER (frais de communication)</i>
		2.2. Etude pour le développement d'une unité de séchage collective de cultures à Bas Niveau d'Impact	50 400€	0€	40 320€ <i>Région Grand Est</i>
		2.3. Veille et soutien au développement de filières « Bas niveau d'Impact »	0€	0€	0€
	Préservation des prairies et de l'élevage	2.4. Mise en œuvre d'un plan de préservation des prairies ou « Plan Herbe® Sud Alsace »	0€	0€	0€
		2.5. Réflexion sur la valorisation du lait en Sud Alsace	72 320€	19 968€	0€
	Protection des captages d'eau potable	2.6. Déploiement de l'outil Paiements pour Services Environnementaux	690 000€	0€	552 000€ <i>AERM</i>
		2.7. Mise en œuvre de Contrats de Résultats Territoriaux sur les captages prioritaires SENS et	144 000€	0€	115 200€ <i>AERM</i>

	<p><i>Il est à noter que les actions entrant dans cet axe sont moins en lien avec les objectifs des PAT, néanmoins pour une bonne compréhension globale des actions menées, il a semblé nécessaire de les présenter et les détailler.</i></p>	Conseils individualisés aux exploitants			
		2.8. Elaboration d'une feuille de route pour la protection des captages en vue de la prise de compétences « Gestion et Préservation de la ressource en eau »	0€	0€	0€
<p>Sensibiliser aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation locale</p>	<p>Création de liens entre agriculteurs et habitants / touristes</p>	3.1. Organisation de « Fermes Ouvertes » à destination du grand public	24 000€	0€	0€
		3.2. Veille et suivi du développement d'une offre d'animations, d'hébergements et d'accueil touristique autour des exploitations	0€	0€	0€
		3.3. Visites pédagogiques de fermes pour les publics scolaires ou de la petite enfance	14 100€	9 870€	0€
		3.4. Mise à jour et évolution de la brochure recensant les producteurs en vente directe	0€	0€	0€
	Croisement des enjeux alimentation /	3.5. Promotion d'une alimentation saine et durable	4 500€	0€	0€

	santé / environnement	3.6. Sensibilisation au gaspillage alimentaire	0€	0€	0€
		3.7. Communication sur le Projet Alimentaire Territorial	4 952€	3 466€	0€
Préserver et mettre en valeur les paysages ruraux du territoire	Sauvegarde des vergers traditionnels	4.1. Organisation d'une commande groupée d'arbres fruitiers	54 000€	0€	0€
		4.2 ; Valorisation des fruits et légumes non récoltés, via l'appel à projets « Les Pas Perdus »	29 580€	3 906€	0€
Préserver le foncier agricole	Prise en compte de la dimension agricole dans les politiques foncières	5.1. Construction d'une stratégie de préservation du foncier agricole	60 000€	42 000€	0€
	Favorisation des installations et transmissions agricoles	5.2. Expérimentation d'échange parcellaire / d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) ou encore de soutien à l'installation sur des secteurs à enjeux	500€	0€	0€
		TOTAL	1 284 487€	121 949€	751 570€